



# Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

## Procédure d'inscription

Candidat pris en charge totalement ou partiellement par un organisme en France ou à l'étranger

**Formule A**  
du 7 au 18 juillet

**Formule B**  
du 21 juillet au 1<sup>er</sup> août

**Formule C**  
du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août

### CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* en français.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'*université d'été – BELC 2014* est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des parcours et des modules.

CIEP Département langue française  
Universités BELC  
1, avenue Léon-Journault  
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative  
Moufida MABROUK  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62  
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55  
Courriel : [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)

Chef de projet  
Paul PETIT  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 57  
Courriel : [p.petit@ciep.fr](mailto:p.petit@ciep.fr)

Les modules sont répartis dans 3 parcours professionnels : *Enseignement et formation, Ingénierie et formation de formateurs et Coopération et encadrement*. Pour être validée, l'inscription doit comprendre trois modules minimum obligatoires. Outre l'assiduité à ces modules, les participants devront assister au cycle des conférences organisées pendant la formation. Un quatrième module peut être sélectionné ainsi que des ateliers « hors parcours ».

Le programme et les contenus des parcours et modules sont consultables sur le site <http://www.ciep.fr/belc/été-2014>

**Date limite de réception des dossiers de candidature : 16 juin 2014**

Les participants peuvent changer leur inscription jusqu'au **23 juin 2014** après cette date aucun changement ne sera permis.



# Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

## Inscription par courrier

Le dossier de candidature est à adresser au CIEP par l'intermédiaire de l'organisme assurant la prise en charge.

Ce dossier comprend :

La fiche de candidature (à télécharger à partir du site <http://www.ciep.fr/belc/été-2014>)

Un CV

Une lettre de motivation

Une attestation de l'organisme concernant les frais pris en charge (formation, hébergement et / ou restauration), précisant le nom du candidat, les dates de la formation et le montant. Sans cette attestation, l'inscription ne peut pas être enregistrée (modèle à télécharger sur le site du CIEP <http://www.ciep.fr/belc/été-2014>) Le CIEP établira la facture correspondante à l'issue de la formation.

Un chèque ou un justificatif de paiement (ordre de transfert ou de virement / relevé de compte bancaire prouvant l'opération / un récépissé du mandat) diminué du montant de la prise en charge, à l'ordre de l'agent comptable du CIEP (uniquement pour les candidats pris en charge partiellement par un organisme).

## Inscription en ligne

La procédure à suivre est sur le site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014>

Le CIEP examinera le dossier de candidature et répondra au candidat, qu'il soit ou non retenu.

## TARIFS - FORMATION

Formule A	du 7 au 18 juillet	775 euros
Formule B	du 21 juillet au 1 <sup>er</sup> août	775 euros
Formule C	du 7 juillet au 1 <sup>er</sup> août	1224 euros

## RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Pour les candidats prenant en charge ces frais, le règlement doit se faire au moment de l'inscription en euros exclusivement.

Pour les candidats pris en charge par un organisme, une attestation de prise en charge doit parvenir au CIEP avec le dossier de candidature. Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'organisme après la formation.

## TARIFS – HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Possibilité d'hébergement et de restauration sur le campus de l'université de Nantes.

### Formule A ou B, deux semaines au choix :

dimanche 6 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 19 juillet (départ le matin)

dimanche 20 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement seul : 192,94 €

Forfait restauration 3 repas (déjeuner, déjeuner et dîner) : 332,21 €

Forfait restauration 2 repas (déjeuner et dîner) : 270,86 €

Forfait restauration 1 repas (déjeuner) : 135,42 €

### Formule C, quatre semaines :

dimanche 6 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement seul : 327,16 €

Forfait restauration 3 repas (déjeuner, déjeuner et dîner) : 664,35 €

Forfait restauration 2 repas (déjeuner et dîner) : 541,74 €

Forfait restauration 1 repas (déjeuner) : 270,86 €



# Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

Les horaires de la restauration sont les suivants :



Petit-déjeuner : 7h30 – 9h00  
Déjeuner : 12h00 – 14h00  
Dîner : 19h30 – 21h00

Aucune dérogation n'est possible.

## RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Pour les candidats prenant en charge ces frais, le règlement doit se faire au moment de l'inscription, en euros exclusivement.

Pour les candidats pris en charge par un organisme, une attestation de prise en charge doit parvenir au CIEP avec le dossier de candidature. Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'organisme après la formation.

## TYPES DE PAIEMENT

**Païement par chèque** à l'ordre de l'agent comptable du CIEP

### Païement par virement et virement international

Le paiement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous :

Trésorerie Générale de Versailles  
16 Avenue de Saint-Cloud  
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Domiciliation
TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte

**CENTRE INTERNATIONAL ÉTUDES PÉDAGOGIQUES**  
**1 RUE LÉON JOURNAULT**  
**F-92318 SÈVRES**

Les frais bancaires sont à la charge des candidats ou, le cas échéant, de l'organisme payeur. Il est nécessaire de le préciser à l'établissement bancaire au moment de l'opération.

### Par mandat ou mandat international

Le mandat doit être établi à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

### Païement par carte bleue

Ce mode de paiement ne concerne que les candidats s'inscrivant en ligne. Cette opération s'effectue au cours de l'inscription sur le site : <http://www3.ciep.fr/LF/belc1/ete/>

## RÈGLEMENT DES FRAIS DES SORTIES CULTURELLES

L'inscription aux activités et le règlement des frais correspondants se font au bureau des activités culturelles en espèces (en euros exclusivement).



# Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

## ANNULATION ET DESISTEMENT

Pour tout désistement formulé par écrit avant le **23 juin 2014**, concernant la formation et/ou l'hébergement et/ou la restauration, le montant versé sera remboursé dans sa totalité. Le CIEP effectuera un virement sur présentation d'un RIB ou d'un RIP international.

Pour tout désistement signalé **après le 23 juin 2014**, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation est soumise à l'agrément préalable du chef de projet.

Avant le début de la formation, les stagiaires recevront une confirmation de l'inscription et une fiche de renseignements concernant l'arrivée à Nantes, à remplir et à renvoyer.

La personne dont la candidature n'a pas été retenue est informée par écrit et le montant versé est remboursé dans sa totalité.

## ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, les stagiaires seront invités à remplir une évaluation concernant l'adéquation de la formation avec les objectifs décrits dans le programme ainsi que la qualité des animations.

## CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère des affaires étrangères et du développement international, est délivré aux participants ; il mentionne l'intitulé et le nombre d'heures effectuées dans les modules, les ateliers et les conférences suivis.